

**RAPPORT ANNUEL 2021-2022
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE LE SOMMET**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Carl-Éric Guertin
Titre :	Président du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet
Date :	2022-08-30

Mot du président

En tant que président du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2021-2022 du Conseil d'établissement. Ce rapport, requis en vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, fait état des différents travaux du Conseil au cours de l'année scolaire 2021-2022

Lors des six rencontres au cours de l'année, toutes tenues par visioconférence afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le Conseil s'est acquitté du mandat qui lui est conféré.

Ainsi, le Conseil est interpellé sur des sujets variés : budget, calendriers des activités et sorties éducatives, grille-matières, calendrier scolaire, campagne de financement, menu de la cafétéria pour en citer que quelques-uns. Le présent rapport vous dresse les principales décisions prises en cours d'année.

Bien sûr, nous avons dû composer pour une seconde année avec les répercussions de la COVID. Chapeau à tout le personnel de l'école qui a veillé à offrir continuellement le meilleur encadrement pédagogique. Parmi les décisions importantes, notons celles concernant l'utilisation des iPads comme outil pédagogique et la réintroduction de manuels scolaires de même qu'une gestion plus rigoureuse du temps d'écran qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Après quatre années passées à titre de président du Conseil d'établissement et une autre à titre de membre, ce rapport annuel constituait mon dernier. Il est bon pour notre démocratie scolaire d'assurer un sain renouvellement des membres siégeant au Conseil. Pour cette raison, je tiens à remercier sincèrement la direction de l'école pour sa collaboration au cours de toutes ces années et tous les membres du conseil avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. Je désire souligner leur engagement soutenu, l'intérêt et l'implication de chacun de ceux-ci. Un conseil composé de vingt personnes représentant les enseignants, le personnel, les élèves, la communauté et les parents, qui, tout au long de l'année, ont fait preuve de rigueur dans l'ensemble des sujets traités. Merci à toutes et à tous pour la qualité et la pertinence de vos interventions.

Bonne lecture!

Carl Éric Guertin

Présentation du Conseil d'établissement

Noms	Titres
Carrier, Émilie	Parent
Del Guidice, Gina	Parent
Garneau, Christine	Parent
Guertin, Carl-Éric	Parent
Lorrin, Ludovic	Parent
Poulin, Christian	Parent
Roberge, Marie-France	Parent
Thibaudeau, Jérôme	Parent
Fortier-Barbeau, Louise	Représentante de la communauté
Coquard, Raheema	Élève – Vice-Première Ministre
Poirier, Azzaya	Élève – Première Ministre (Gouvernement étudiant)
Bélanger, France	Enseignante (substitut)
Bélisle, Julie	Enseignante
Côté, Patricia	Enseignante
Cyr, Geneviève	Enseignante
Ferland, Chantal	Enseignante
Gagnon, Marjorie	Enseignante
Martel, Julie	Enseignante
Boies, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratique
Labrecque, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation

1. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
28	20	----	8	26
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
----	----	20	----	15
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

2. Projet éducatif

Le projet éducatif 2019-2022 vise à donner les orientations propres à notre école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves comme stipulé à l'article 37 (LIP). La démarche s'insère dans le vécu de l'école où, de façon constante, les différents acteurs sont impliqués dans un processus diagnostique visant l'amélioration des services rendus à l'élève, la qualité de vie dans l'établissement et l'implication de tous. Nous avons traité ce sujet lors des rencontres du 28 septembre, 20 octobre, 8 décembre, 26 janvier et à la rencontre du 20 avril.

Compte tenu de la mise en place d'un plan de contingence en contexte de pandémie, certaines rencontres liées à notre projet éducatif ont été annulées. Les comités des 3 chantiers de travail se sont réunis à deux reprises dans l'année afin de faire le suivi de la mise en œuvre des moyens choisis.

Chacun des moyens discutés a été présenté au comité de pilotage, dont faisaient partie des parents, pour validation.

L'évaluation du projet éducatif sera faite à l'automne. Des sondages seront transmis aux parents et aux élèves pour évaluer les données quantitatives et pour amorcer la création d'un prochain projet éducatif.

Un travail de réflexion avec l'équipe-école nous a amenés à modifier notre vision : Chaque jour, chaque élève vit une réussite.

3. Règles de conduite

Lors de la séance du 15 juin, une présentation du code de vie 2022-2023 a été faite au Conseil d'établissement.

Un comité sur les règles de vie travaille présentement à la refonte de celles-ci. Elles sont réfléchies et expliquées à partir des 3 valeurs choisies pour l'école soient le respect, la collaboration et l'engagement. Des attentes comportementales ainsi que des exemples de comportement souhaités y sont indiqués.

Les membres du conseil ont approuvé les règles et un code de vie plus élaboré sera soumis à l'approbation lors des séances de l'année 2022-2023

4. Frais chargés aux parents

Dans le cadre de son plan d'action numérique, le Centre de services scolaire a choisi de rendre disponible le prêt d'un outil technologique, la tablette pour notre école, pour chacun de ses élèves du secondaire. Les parents de nos nouveaux élèves en 2021-2022 ont eu la possibilité de se faire rembourser l'appareil acheté ou d'obtenir un crédit s'ils choisissaient de le conserver pour un usage personnel. Avec l'arrivée de ce changement, certains enseignants ont soulevé le désir de réintroduire les cahiers d'exercices pour certaines matières. Les membres du C.É. ont accepté la proposition à la condition de maintenir des frais acceptables, soit d'environ 125\$ par enfant. Les parents des élèves du 1^{er} cycle auront donc des frais plus élevés pour l'année 2022-2023.

Pour les élèves du 2^e cycle, l'école a maintenu son effort de diminuer les frais chargés dans un contexte d'implantation de la technologie numérique. En demandant aux parents d'acquérir un iPad, l'école s'était engagée à diminuer les frais chargés aux parents à la hauteur d'une centaine de dollars par année et elle a maintenu cet engagement.

Les frais scolaires pour l'année 2022-2023 ont été adoptés avec une légère augmentation due à l'ajout et aux coûts plus élevés des cahiers d'exercices.

Les frais chargés aux parents incluant les coûts pour les concentrations, les choix des iPads et les fournitures scolaires ont été approuvés lors de la séance du 15 juin 2022.

5. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Date	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CÉ
2021-09-28	Règles de régie interne (art.67)	Le C.É. adopte y incluant le fonctionnement des rencontres virtuelles.
2022-01-26	Consultation sur les critères de sélection de la direction (art.79 et 110.1)	Le C.É. achemine ses critères à la direction générale du Centre de services scolaires.
2022-04-20	Composition du C.É. (art.42 et 43)	Approbation du C.É. (8 parents, 6 enseignants, 1 PNE, 1 soutien, 2 élèves du 2 ^e cycle, 2 membres de la communauté)
2022-04-20	Formation pour les membres du C.É. : <ul style="list-style-type: none"> • 28 septembre; • 20 octobre; • 26 janvier; • 20 avril. 	Le C.É. établit son mode de fonctionnement et la direction fait état du nombre de personnes ayant suivi la formation obligatoire au C.S.S..

6. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
Toute l'année	Calendrier des activités et sorties éducatives	Chaque rencontre, des sorties éducatives et activités sont approuvées.
2021-09-28	Critères de sélection des concentrations	Approbation des critères de sélection au guichet unique.
2021-09-28	Calendrier scolaire 2021-2022 révisé	Approbation des ajouts concernant les examens.
2021-09-28	Projet Pura Vida et voyage au Costa Rica	Approbation.
2021-10-20	Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité.	Approbation.
2022-01-26	Grille-matières 2022-2023	Approbation.
2022-04-20	Calendrier scolaire 2021-2022 révisé	Approbation des jours/cycle concernant les forces majeures.
2022-04-20	Services complémentaires (art.88)	Approbation.
2022-06-15	Calendrier scolaire 2022-2023	Approbation.
2022-06-15	Code de vie (art.76)	Approbation.
2022-06-15	Code vestimentaire	Approbation.
2022-06-15	Code d'éthique électronique	Approbation.
2022-06-15	Normes et modalités en évaluation	Consultation concernant les étapes de décision-action et communication.
2022-06-15	Voyage à l'extérieur du Canada 2022-2023	Approbation.

7. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
2021-09-28	Choix du partenaires Flip Design pour l'uniforme scolaire.	Approbation.
2021-10-20	Budget 2021-2022 (art.95)	Adoption.
2021-10-20	Résolution pour les mesures dédiées et protégées 2021-2022.	Adoption.
2021-10-20	Campagne de financement pour Pura Vida.	Approbation.
2022-01-26	Utilisation du surplus.	Adoption.
2022-04-20	Mise à jour budgétaire.	Information.
2022-04-20	Choix des iPads 2022-2023	Approbation.
2022-06-15	Frais scolaires (art.77.1).	Approbation.

2022-06-15	Fournitures scolaires 2022-2023.	Approbation.
2022-06-15	Menu et liste de prix pour la cafétéria 2022-2023.	Approbation.
2022-06-15	Budget 2021-2022 : Récupération des mesures protégées 2020-2021.	Information.

8. Projets spéciaux

En cette troisième année en temps de pandémie, l'école a su, une fois de plus, s'adapter aux contextes changeants de la pandémie ainsi qu'aux nombreuses absences des élèves et du personnel. Le sujet de la Covid a été discuté de façon statuaire à toutes les séances du Conseil d'établissement. Les mesures sanitaires ont été mises en place tout au long de l'année. Un effort de vigilance constant a été exigé des élèves et du personnel toute l'année.

Contrairement aux 2 dernières années, l'école a pu souligner ses finissants comme avant la pandémie par l'entremise d'une remise de diplômes et d'un bal de finissants.

Les activités du passage primaire-secondaire ont été réalisées de façon virtuelle grâce à la présentation de vidéos et de plateformes numériques.

À la suite des tests de qualité de l'air et de l'eau qui avaient eu lieu, l'installation des lecteurs de CO2 et des travaux de plomberie ont été réalisés pour éliminer toute trace de plomb dans l'eau.

Des modules préfabriqués ont été installés pour accueillir de nouveaux élèves dès septembre 2022. L'aménagement de ceux-ci se poursuivra pendant l'été.

Pour terminer, afin de souligner les 50 ans à venir de l'école et pour uniformiser le logo de l'école et celui à venir pour les équipes sportives et culturelles, l'école s'est dotée d'un nouveau logo. Celui sera fièrement porté par les élèves avec la nouvelle collection de vêtements. Il s'agit d'une montagne avec un visage qui regarde vers le sommet. Le nom de l'école brille au sommet du logo.

9. Comité de parents

Lors de chaque séance du conseil, la représentante de notre école au comité de parents du Centre de services scolaires, Mme Gina Del Guidice, faisait rapport des sujets discutés lors des rencontres.

10. Comité des élèves

Chaque séance, les deux représentantes des élèves nous ont partagé le vécu de la vie étudiante.

Certaines activités ont dû être modifiées en début d'année pour respecter les mesures sanitaires. Le comité des élèves a fait preuve de créativité et d'adaptation en organisant des concours et des activités respectant toutes les contraintes liées à la situation. La vie étudiante aura été dynamique tout au long de l'année et l'implication du parlement étudiant aura été constante. D'ailleurs, le gala méritas animé par les élèves du comité a retenu l'attention de tous par sa vivacité et son authenticité.

11. Représentant de la communauté

Un nouveau point statutaire a été ajouté pour donner une voix à nos représentants de la communauté.

12. Mot de la fin

La prochaine année scolaire 2022-2023 marquera le 50^e anniversaire de notre école. Un nouveau logo, une garde-robe scolaire renouvelée, une nouvelle concentration, un nombre croissant d'élèves qui s'est traduit par un agrandissement temporaire de l'école, sont des résultats des décisions prises par le conseil au cours de l'année scolaire. Un conseil qui a su prendre les décisions cette année, et ce, pour les années à venir.

Je profite donc de l'occasion pour réitérer ma fierté à l'égard des travaux réalisés par l'ensemble de l'équipe-école et du leadership exercé par l'équipe de direction pour une seconde année hors du commun. Grâce à leur dynamisme, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance pour le bien-être de nos jeunes.

J'aimerais également remercier chaleureusement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur implication et plus particulièrement ceux dont le mandat se termine.

Je vous remercie de la confiance accordée au cours de ces quatre dernières années et vous encourage à continuer votre implication pour l'avenir de nos enfants.

À toutes et à tous bonne continuation.

Carl-Éric Guertin